

Date limite de réponse  
8 mars 2021

La Maison du Colonel est un tiers-lieu culturel où habitant-es, artisan-es et artistes pluridisciplinaires entrent en interaction lors de moments de création artistique pour aboutir à l'éco-rénovation d'une friche avec l'artiste japonais Kinya Maruyama. Le projet est celui d'un lieu culturel ouvert à tous-tes : un café voulu, dessiné, conçu et éco-construit par les habitant-es. Un café qui sera une œuvre en soi, auto-construite et citoyenne, une œuvre d'utilité sociale, vivante et appropriable par tous-tes, soutenue par une Commande publique d'Etat.

Considérant l'art comme un levier pour l'émancipation citoyenne et la transformation du territoire, la Maison du Colonel mène un projet artistique et culturel avec et pour les habitant-es. Cela s'incarne notamment à travers la construction participative de son programme annuel en Assemblée populaire. Ateliers, concerts, spectacles, expositions, lectures, évènements thématiques ou encore workshops sont proposés, décidés et programmés à l'occasion de ces moments de démocratie citoyenne.

En 2021, la Maison du Colonel souhaite inviter des artistes à investir la ville, et plus particulièrement le secteur Elbeuf-Lescouvé sur lequel elle est implantée, dans le cadre de deux résidences artistiques collaboratives incluant de la médiation culturelle. La Maison du Colonel souhaite également que ces résidences artistiques nourrissent le projet artistique qu'elle porte et qui s'incarne à travers la création d'une œuvre d'art collaborative, et contribuent ainsi à l'éco-rénovation de cette ancienne friche.

- 1 Résidence d'art visuel d'une durée de 1 mois.
- 1 Résidence d'art de rue d'une durée de 3 mois.

L'appel à résidence est lancé le : 9 février 2021.

Les propositions peuvent nous être transmises jusqu'au 8 mars 2021 en main propre, par voie postale ou mail.

Après le dépôt de votre projet, une pré-sélection sera faite et un entretien sera proposé à certains projets. L'entretien aura lieu les 11 et 12 mars 2021.

La sélection des résidences sera annoncée la semaine en avril 2021.

Adresse postale :

La Maison du colonel,  
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Lieu où se situe le Café et où la résidence se déroulera :

La Maison du colonel,  
60 Square Friant les 4 chênes, 80000 Amiens

Pour nous contacter :

Marine Pinet, Coordinatrice : 06.03.09.01.15 ou [contact@lamaisonducolonel.com](mailto:contact@lamaisonducolonel.com)



Workshop – mai 2015.

## Contexte et thématique

Réhabilitée depuis 2018 de manière participative, le Café de la Maison du Colonel sera inauguré au cours de l'année 2021. C'est dans cette perspective d'ouverture régulière que nous souhaitons accueillir deux résidences artistiques au cours de l'année. Ces deux résidences artistiques accueillies devront prendre forme le plus possible dans l'espace public en proposant des rencontres artistiques régulières avec la population. Cet appel à résidence a été réfléchi avec et pour les habitant-es du territoire car nous considérons que l'art est un levier de l'émancipation citoyenne et de la transformation d'un territoire.

De ce fait, les résidences choisies devront porter une attention particulière aux relations avec les habitant-es afin d'encourager leur participation dans le processus de création. Une place importante devra être accordée aux rencontres avec les personnes particulièrement vulnérabilisées par le contexte actuel, comme les personnes en errance, les nouveaux arrivants, les personnes à mobilité réduite, les aîné-es, etc.

La Maison du Colonel accompagnera les artistes, les collectifs et/ou les compagnies choisi-es durant leur résidence. Elle aidera à mobiliser les populations ciblées et à adapter leurs activités au contexte. Elle pourra aussi créer des passerelles avec des partenaires ou d'autres projets qu'elle mène par ailleurs pour favoriser les échanges créatifs et briser l'isolement. Elle mettra à disposition les moyens techniques et humains dont elle bénéficie.

Indépendamment des résidences artistiques accueillies, la Maison du Colonel travaillera en 2021 sur le thème « Art et territoire : créer, habiter et végétaliser »<sup>1</sup>. Le projet artistique des résidences accueillies pourra s'inscrire dans ce thème. Mais cela n'est pas une obligation.

---

<sup>1</sup> \* le thème annuel qui sera exploré en 2021 s'intitule « Art et territoire : créer, habiter et végétaliser ». En explorant ce thème, nous cherchons à questionner le lien des habitant-es des villes avec la végétation et l'art dans l'espace public. Les différentes formes qui seront proposées dans le cadre de ce projet artistique annuel auront pour objectif de faire de la rue un espace d'apprentissage, de création et de rencontre pour tous-tes contribuant ainsi à améliorer le vivre ensemble et le lien social entre les habitant-es. En investissant l'espace public, ce projet et les habitant-es contribueront à lutter contre l'uniformisation de la ville, à réenchanter l'espace public, à détourner les espaces et leurs usages, et à redonner aux habitant-es du territoire le sentiment qu'ils peuvent se réappropriier l'espace urbain dont ils se sentent parfois déposséder.



Brasserie citoyenne – juillet 2018.

## Territoire

Le secteur Elbeuf-Lescouvé est situé dans le quartier Saint Honoré – Jeanne d'Arc à Amiens. Il est classé "en veille active" par les politiques publiques soulignant la précarité sociale et économique d'une majorité de ses habitant-es. La réalité socio-économique de ce territoire a été décrite dans une monographie menée en 2011 par la DRJSCS dont on peut tirer les éléments suivants :

- Sa population se caractérise par une part relativement importante d'employés et d'ouvriers et d'une faible proportion de cadres et de professions intellectuelles. Elbeuf-Lescouvé est un quartier qui a conservé son identité de quartier ouvrier.
- La faible mobilité est une caractéristique forte du quartier et de sa population (la moitié des habitant-es y résident depuis plus de 5 ans).
- Le quartier est physiquement isolé et son cloisonnement par des axes routiers importants est également une caractéristique spécifique.
- Avec un revenu médian (15 565€), Elbeuf-Lescouvé se situe dans la moyenne amiénoise (elle-même inférieure aux moyennes départementales, régionales et nationales : 18 129€). Pour autant si Elbeuf-Lescouvé est proche de la moyenne amiénoise, il fait partie des quartiers les plus pauvres de la ville avec des écarts de revenus particulièrement importants.
- Cette situation se conjugue avec un contexte particulièrement difficile pour les jeunes de 18-24 ans, notamment sur le plan de l'emploi.

## Types de projets recherchés

- Les résidences artistiques accueillies devront s'inscrire dans le champ des arts visuels ou des arts de rue ;
- Les résidences devront prendre plusieurs formes de cocreation avec la population : atelier, spectacle, visite, temps de rencontre, exposition, correspondance, etc. ;
- Les projets devront faire une place importante à la rencontre avec les habitant-es et plus particulièrement avec les personnes vulnérabilisées par le contexte actuel, comme les personnes en errance, les nouveaux arrivants, les personnes à mobilité réduite, les aîné-es, etc. ;
- Les projets devront avoir lieu entre avril et novembre 2021 ;
- Les résidences pourront être menées de manière continue ou discontinue sur une période de :
  - 3 mois pour la résidence d'art de rue ;
  - 1 mois pour la résidence d'art visuel.

# Soutien apporté aux artistes, collectifs, compagnies par la Maison de Colonel

## **Pour la résidence d'art de rue (3 mois) :**

- Une enveloppe globale de 4500€. Le nombre de jours/heures réalisés par le-s artistes dans le cadre de leur proposition de résidence est à préciser dans la réponse à cet appel à résidence. Les frais de transport - hébergement – repas resteront à la charge des artistes.
- Une somme de 700€ pourra être allouée pour l'achat de fournitures nécessaires à la réalisation de la résidence d'art de rue en supplément ;

## **Pour la résidence d'art visuel (1 mois) :**

- Une enveloppe globale de 1500€. Le nombre de jours/heures réalisés par le-s artistes dans le cadre de leur proposition de résidence est à préciser dans la réponse à cet appel à résidence. Les frais de transport - hébergement – repas resteront à la charge des artistes.
- Une somme de 300€ pourra être allouée pour l'achat de fournitures nécessaires à la réalisation de la résidence d'art visuel en supplément ;

## **Pour les deux résidences, la Maison du Colonel proposera :**

- un accompagnement au développement et à la réalisation du projet ;
- des collaborations avec des partenaires du territoire (auberge de jeunesse, crèche, maison de retraite, pension de famille, centre social, etc.) ;
- un appui pour la mise en place de mesures adaptées à la période de pandémie et au contexte sanitaire en vigueur ;
- une aide pour la mise en place des moments conviviaux avec la population ;
- des passerelles avec d'autres projets pour favoriser la créativité, la solidarité et la mobilisation ;
- l'accès au Café (en cours de rénovation et d'une superficie de 50m<sup>2</sup>), ces extérieurs et aux équipements dont elles bénéficient elle-même et/ou ses partenaires.

## Critères d'éligibilité

L'appel à participation s'adresse aux artistes, collectifs ou compagnies artistiques :

- en arts visuels ou arts de rue ;
- affilié-es au régime des artistes-auteur-e-s (n° de SIRET) ;
- qui résident dans la région des Hauts-de-France. Dans le cas d'une inscription au nom d'un collectif, la majorité des membres doit avoir une adresse sur le territoire régional. Pour une compagnie légalement constituée, l'organisation doit être établie dans la région ;
- qui ont un intérêt marqué pour les approches relationnelles, participatives et de médiation culturelle, ainsi que pour les échanges collaboratifs avec d'autres artistes et qui en ont l'expérience (à justifier par des exemples de projets menés par le passé) ;
- qui favorisent l'inclusion et la représentativité des diversités culturelles et de genre, les personnes particulièrement vulnérabilisées par le contexte actuel.

# Critères de sélection

Les projets seront évalués par un comité composé d'habitant-es fréquentant la Maison du Colonel. L'appel à résidence est lancé le : 9 février 2021. Les propositions peuvent nous être transmises jusqu'au 8 mars 2021 en main propre, par voie postale ou mail : [contact@lamaisonducolonel.com](mailto:contact@lamaisonducolonel.com)

Après le dépôt de votre projet, une pré-sélection sera faite et un entretien sera proposé à certains projets. L'entretien aura lieu les 11 et 12 mars 2021.

La sélection des résidences sera annoncée en avril 2021.

Plusieurs critères seront pris en compte afin de sélectionner les artistes en résidence. La sélection se fera en fonction de :

- la conception et la rigueur dans le montage du projet,
- le descriptif de la résidence,
- le parcours artistique du ou des artistes,
- la qualité du travail de médiation proposée,
- la pertinence de la résidence pour les habitant-es et le territoire,
- le caractère participatif de la résidence,
- la démarche pédagogique donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui anime le ou les artistes en résidence, ainsi que le processus de création qui sera mis en œuvre.

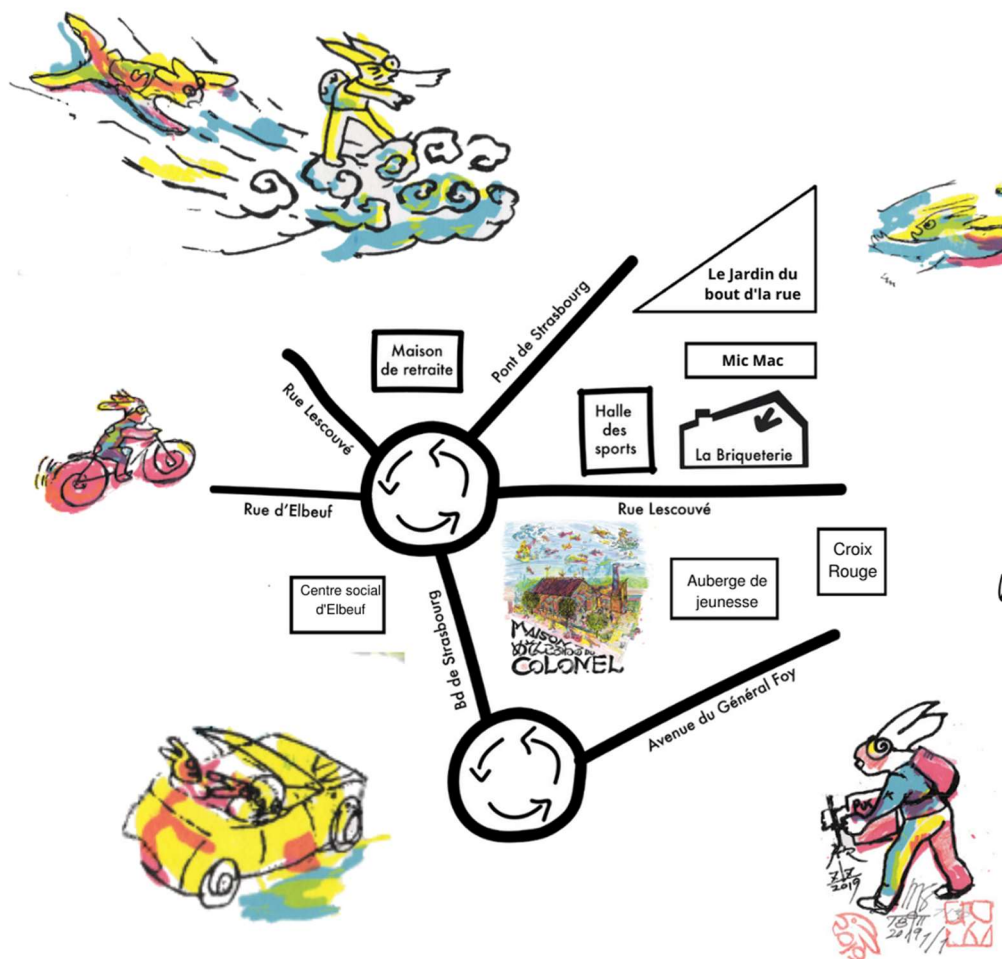
Il faudra que le projet présenté permette aux habitant-es de :

- rencontrer un ou des artistes et des œuvres,
- expérimenter et pratiquer (individuellement et collectivement),
- s'approprier des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que la construction d'un jugement esthétique et d'un esprit critique,
- participer à la création d'une œuvre collective.

Une attention particulière sera portée aux résidences qui permettront de nourrir le projet artistique porté par la Maison du Colonel et qui s'incarne à travers la création d'une œuvre d'art collaborative, et contribuent ainsi à l'éco-rénovation de cette ancienne friche.

> Il n'y a pas de formulaire type pour répondre à l'appel à résidence. Toutefois celle-ci doit être présentée par écrit en minimum 2 pages et maximum 4 pages auxquelles peuvent s'ajouter des annexes complémentaires illustrant les projets menés par le passé par le ou les artistes type : CV et portfolio.

# Le lieu où se déroule le projet



Pour en savoir plus sur notre projet rendez-vous sur :

[www.lamaisonducolonel.com](http://www.lamaisonducolonel.com)

ou notre page Facebook

La Maison du Colonel – Café associatif